

# VIVRE À CROIX

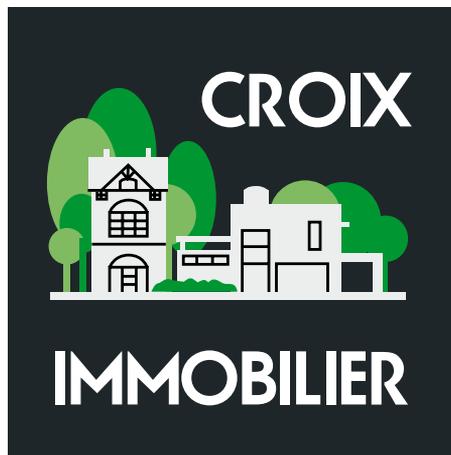
N°171 - JAN/FEV 2019

*Bonne  
Année!*

Ville de  
**Croix**

Engageons l'avenir





Pour vos transactions immobilières  
préférez un spécialiste  
du marché local

03 20 801 801

ESTIMATION  
GRATUITE

CROIX IMMOBILIER

15 avenue de Flandre

59170 Croix

contact@croix-immobilier.fr



En cas d'incendie ou de vol,  
mon assureur répare  
ou remplace à neuf mes biens  
quelle que soit leur ancienneté.<sup>(1)</sup>

Votre agence à Croix

**PARMENTIER & VERGÈS ASSURANCES**

22, place de la République - 59170 CROIX

03 20 72 13 46

agence.croix@mma.fr



ENTREPRENEURS D'ASSURANCES

orlas n°14002472 www.orlas.fr



Assurance **Habitation MMA**

En cas d'incendie  
ou de vol, mon assureur  
répare ou remplace  
à neuf mes biens  
quelle que soit  
leur ancienneté.<sup>(1)</sup>



Entrepreneurs  
d'assurances

Société MMA (MMA) Assurances Mutuelles  
à la forme S de l'assurance habitation MMA.  
Société RCS La Mairie 718 632 124 MMA (MMA)  
Société RCS La Mairie 718 632 124 MMA (MMA)  
Société RCS La Mairie 718 632 124 MMA (MMA)  
14, boulevard Marie, et 1, allée des Croix  
généralistes (CP1410) de l'assurance habitation MMA.  
Pour en savoir plus, contactez votre agent général MMA.  
72000 LE MAAS cedex 9 - Entreprise  
régistree par le code de l'assurance  
Crédits photos : iStock - Création : W&P

**NICOLAS FOURRURES**

**Cécile**

ARTISAN CRÉATEUR depuis 1962

ARTISAN D'ART

Crée des modèles sur mesure

Transforme vos fourrures

Confectionne des pelisses

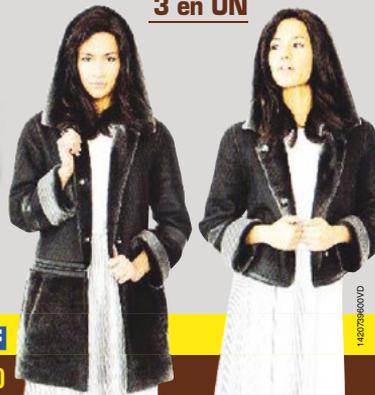
Service retouches, nettoyage et garde en chambre froide

Un savoir-faire  
à la française  
depuis 3 générations

Collection 2018/2019

Modèle modulable

3 en UN



CUIRS, PEaux LAINÉES, PELISSES, FOURRURES, ACCESSOIRES

NICOLAS FOURRURES - 222, boulevard Gambetta - ROUBAIX - Tél. 03 20 73 09 60

142078600VD

**POCHETTES** **ROLL'UP**  
**FLYERS** **CARTES DE VISITE**  
**CALENDRIERS**



Nous pouvons vous être utiles

Contactez-nous !  
Tél. 03 20 68 92 98

[www.cutile.fr](http://www.cutile.fr)



**utile**



*Dépôt d'un drapeau derrière chacune des 87 tombes des soldats.*



*Recueillement solennel.*



*De nombreux enfants ont entonné des chants d'hommage.*



*Cm2 et 6<sup>èmes</sup> ont assisté au spectacle «un fusil à la main» à l'invitation d'Arnould Vanderstuyf*

PAGE 3 RÉTRO

PAGES 4-5 INTERVIEW

PAGES 6-7 ENVIRONNEMENT

PAGES 8-12 URBA

PAGE 13 SOLIDARITÉ

PAGE 14 SPORT

PAGES 15-16 INFOS

PAGE 17 À VENIR

PAGE 18 POLITIQUE

**Directeur de la publication :**  
Régis CAUCHE, maire de Croix

**Rédaction en chef / rédaction :**  
Sylvie BECK - Directrice  
Blandine DEVULDER - Responsable

**Photographe :**  
Thibault LIBBRECHT / Archives

**Régie publicitaire :**  
C'UTILE  
Tel. 03 20 68 92 98

**Conception - Réalisation :**  
Sébastien NOTREDAME

**Impression :**  
Impression Directe, 61/63, Avenue de la  
Fosse aux Chênes - 59100 Roubaix  
Tel. 03 28 09 96 76



# ★ L'ENVIE D'AVENIR... ★



**- À l'occasion de cette nouvelle année, une fois n'est pas coutume, l'habituel éditorial laisse place à une interview, occasion d'évoquer quelques-uns des dossiers à venir. Mais tout d'abord, très bonne année, Monsieur le Maire.**

*Régis Cauche : Je présente mes meilleurs vœux à tous les habitants et forces vives de Croix. Je souhaite que cette année soit source de joie, de bonheur et de paix. Je souhaite que tout Croisien soit heureux de vivre dans notre ville. Je formule également des vœux de très bonne santé.*

**- Quel est votre état d'esprit à l'occasion de cette nouvelle année ?**

*J'ai une très grande envie d'avenir ! Pour la ville, pour chaque Croisienne et Croisien ! Nous avons choisi de décliner les vœux, cette année, sur cette notion d'envie, devenue particulièrement*

*vivace après la réussite de la dernière fête du kiosque dont l'invité était Jean Baptiste Guégan, le sosie vocal de Johnny Hallyday. Il a enthousiasmé le public et marqué les esprits ! La notion est aussi particulièrement pertinente si l'on examine le contexte d'une part, les projets et ambitions qui guident notre action municipale d'autre part.*

**- C'est-à-dire ?**

*La période que nous vivons est difficile pour beaucoup de personnes et familles En tant qu'élu de proximité, je le ressens. Si la période des fêtes est souvent un moment agréable de rassemblement des familles ou amis, j'ai une pensée particulière pour ceux qui sont isolés ou qui éprouvent de grandes difficultés. Je félicite les actions de solidarité qui émergent à ce moment-là de la part de la municipalité, des associations ou des particuliers. Mon envie est que Croix soit encore plus solidaire ! Par ailleurs, si la situation de nombreuses collectivités est morose, les projets sont nombreux à Croix grâce à la détermination que chacun a exprimé pour les forger.*

**- Justement, cette envie d'avenir, par quel projet passe-t-elle ?**

*L'envie d'avenir passe par la réalisation des projets élaborés dans le cadre du Plan de Référence Urbain qui continue de métamorphoser la ville pour la rendre plus agréable, attractive, pratique, répondant aux besoins et envies des habitants. Dans l'immédiat et très concrètement, je parle du groupe scolaire Jean Zay, un regroupement superbe et moderne dont bénéficieront plusieurs générations d'élèves et leurs familles. Le campus sportif du centre-ville prend forme avec ce magnifique ter-*

rain multisports qui va permettre la pratique individuelle ou collective de nombreuses disciplines, la rénovation du stade Seigneur et la réfection programmée du terrain synthétique.



### - Quels sont les autres grands projets ?

L'attractivité et la qualité du cadre de vie tournent aussi autour de la notion de développement durable et de la préservation de l'environnement. J'accueille donc avec plaisir le lancement du zéro déchet, l'aménagement du parc de la mairie, les projets d'espaces verts, de jardins ou autres transformations dans le quartier Saint-Pierre, comme au square Missant, boulevard de la limite ou rue Saint Nicolas par exemple. Les projets de rénovation de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique entrent dans le même ordre d'idées. Je dis juste un mot sur le réseau de chauffage urbain qui doit bénéficier à de nombreux équipements et personnes, très utile sur le plan de l'économie de l'énergie. On peut peut-être regretter un manque de coordination entre les différents acteurs. Je souhaite que les riverains sachent que je comprends les inconvénients d'un nouveau chantier. J'en expliquerai les modalités prochainement.

### - Dans quel contexte budgétaire se déroulent ces opérations ?

Depuis quatre ans, nous baissions les impôts, le taux de la taxe d'habitation pendant trois ans, le taux de taxe

foncière l'année dernière. La dette se résorbe. La capacité financière nous permet de construire en auto-financement des projets ambitieux pour les années futures, utiles aux habitants. Nous avons parlé du quartier Saint-Pierre et de la Mackellerie qui évolue, faisant également l'objet de dispositifs très intéressants dans le cadre de la politique de la ville. Le centre-ville est lui aussi concerné. Il continuera d'évoluer notamment en lien avec le projet de la Maillerie et la remise en eau de la branche du canal de Croix en 2021.

Un véritable atout pour la ville !



### - Quels sont vos vœux pour cette année 2019 ?

Je souhaite que tout habitant de Croix soit le plus heureux possible de vivre dans une ville dont nous préservons la taille humaine, permettant de développer du lien social, du bien vivre ensemble, de la solidarité.

Nous avons fait beaucoup depuis 10 ans si l'on regarde la Villa Cavois, l'église Saint-Martin, les Jardins Mallet-Stevens, les jardins de la Mackellerie, le boulodrome... Nous avons encore beaucoup à faire pour rendre la ville plus attentive, attractive et rayonnante. Mon envie d'avenir est grande pour Croix !



Bonne Année 2019

« Réduire, réemployer, recycler, diminuer les déchets et économiser les ressources naturelles... »

## CROIX LANCE LE ZÉRO DÉCHET EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE ROUBAIX

**L**a ville de Croix lance le défi zéro déchet. Premier objectif : réduire au maximum la production de déchets. Et, au final, entrer dans une démarche qui mène à une meilleure qualité de vie, une ville plus propre et viable économiquement et écologiquement !

En 2018, 15 familles croisiennes étaient inscrites dans la démarche métropolitaine à laquelle la ville de Croix avait adhéré.

Désormais, c'est en collaboration avec la ville de Roubaix, pionnière et experte sur la thématique que la municipalité et les services vous proposent de vous lancer dans l'aventure. Il est à noter que 8 communes sont associées dans cette même démarche : Roubaix, Tourcoing, Marcq-en-Baroeul, Wasquehal, Bondues, Hem, Leers et Croix, ce qui lui donne d'autant plus de poids. 80 familles croisiennes se sont inscrites lors de la séance prévue à cet effet en novembre dernier. Les familles s'engagent à réduire de 30% leurs

déchets la première année. Un point étape sera fait en novembre prochain. Lors de la séance de lancement qui aura lieu fin janvier, chacun recevra un « kit de démarrage » et des codes d'accès à l'espace numérique dédié : l'espace défi familles. Celui-ci retracera les indications des pesées, en suivra la progression. Il proposera, en outre, l'inscription à différents ateliers.

L'adoption de nouveaux comportements ou habitudes est nécessaire pour relever le défi : la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'achat en vrac, évitant l'excès d'emballage, la consommation de produits locaux ou de saison, le respect du tri sélectif, la fabrication des produits d'hygiène ou d'entretien, la réparation des appareils endommagés...

40 ateliers, organisés dans les huit communes permettront d'adopter ces nouveaux modes de vie ou de recevoir conseils et astuces : par exemple, faire ses cosmétiques ou produits



6 Un public nombreux a assisté à la réunion de présentation.

ménagers, créer des meubles en carton, réparer un vélo, créer un jardin potager, jardinage, compostage, conservation et déshydratation des aliments, acheter en vrac, cuisiner les restes....Tout cela sera indiqué sur la plateforme.

Au-delà des familles, les écoles et les commerces pourront, aussi, intégrer la démarche avec des dispositifs plus spécifiques. Beaucoup de projets d'école tournent déjà autour de ces thématiques liées au développement durable ou à l'environnement. D'ailleurs, des enseignants étaient présents à la réunion d'inscription. Pourquoi ne pas, par ailleurs, créer un label commerçant... Les idées fusent. La mobilisation est réelle...

L'aventure du zéro déchet à Croix est lancée !

**Les personnes qui souhaitent encore s'inscrire dans la démarche peuvent contacter le service au 03 20 28 52 45 ou par mail : [developpementdurable@ville-croix.fr](mailto:developpementdurable@ville-croix.fr)**



*80 familles sont d'ores et déjà inscrites.*





Périmètre d'intervention pour la prime communale PIG LHI-ADH 2017-2022 et ordre d'intervention.

## OBJECTIF : RÉNOVER L'HABITAT PRIVÉ

**Améliorer les conditions de vie des habitants en permettant à ces derniers de conforter leur logement est une préoccupation essentielle de la municipalité. Dans les quartiers Saint-Pierre et Mackellerie, l'objectif affiché - et répété notamment dans le cadre du Plan de Référence Urbain-, est de rénover les habitations et de lutter contre l'habitat dégradé et la précarité énergétique. A cette fin, un accompagnement renforcé peut aider à effectuer des travaux dans les logements.**

La rénovation de l'habitat est au cœur de l'action de la politique d'urbanisme. Les dispositifs s'échelonnent pour permettre aux propriétaires bailleurs et occupants de bénéficier des meilleures conditions pour effectuer des travaux.

L'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de L'Habitat Renouvellement Urbain), mise en place en 2012 et qui a pris fin en janvier 2018, la MOUS (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) de Lutte contre l'habitat indigne et le PIG (Programme d'Intérêt Général) de Lutte contre l'habitat Indigne et d'Amélioration Durable des Logements Privés ont permis d'accompagner et de financer 198 dossiers ces cinq dernières années.

Aujourd'hui, c'est le dispositif Amélio+ qui ouvre de belles opportunités pour réaliser des travaux.



**L'objectif :**

Il est, dans ces quartiers, proposé aux propriétaires, occupants ou bailleurs. Il convient à trois types d'objectifs : éliminer l'insalubrité, adapter les logements à l'âge et au handicap et lutter contre la précarité énergétique. Les projets sont soumis à des conditions de ressources selon les critères de l'ANAH, Agence Nationale de l'Habitat et d'éligibilité.

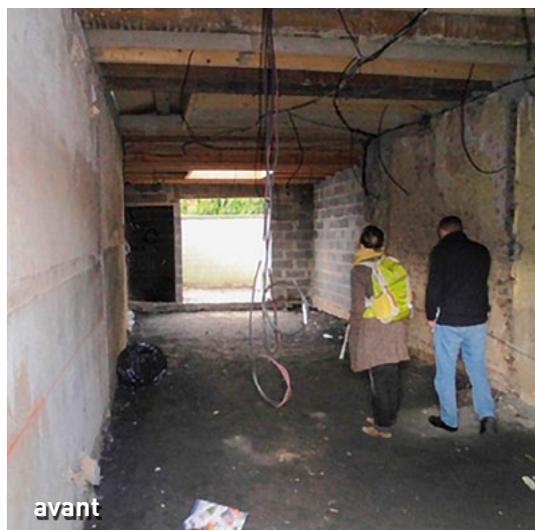
**Un soutien technique et financier personnalisé :**

L'apport est technique et financier. Le conseiller info-énergie réalise une visite à domicile et établit un diagnostic, il définit les travaux à réaliser, il conseille sur leur financement, il participe au choix des entreprises. De nombreuses aides financières peuvent être mobilisées, le montant étant fixé au cas par cas, au vu du dossier. La ville a, de son côté, doublé sa participation financière par rapport à l'opération précédente, en prenant en charge 20% du montant des travaux (au lieu de 10% précédemment). En l'espace de 5 ans, un million d'euros seront versés pour aider à conforter les logements.

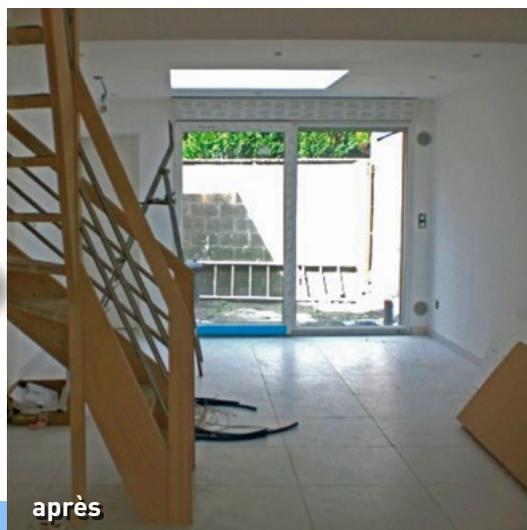
**Un potentiel important :**

Le dispositif qui a fait l'objet d'une délibération le 14 décembre 2017, est opérationnel. 35 personnes ont manifesté un intérêt. 8 dossiers ont été déposés. Potentiellement, on comptabilise 2 200 logements dans le parc privé éligibles. Notons que les locataires peuvent demander à bénéficier d'actions pour économiser l'énergie.

La démarche est intéressante. Sur le plan du confort des habitants, d'une part, et celui de l'environnement, d'autre part, en réduisant la consommation d'énergie. Il s'agit également d'améliorer le cadre de vie des quartiers concernés tout en préservant leur identité, de produire une offre de logements privés à loyer maîtrisé de qualité et de contribuer à l'attractivité de la ville.

**Pour toute information :****Espace info-énergie****Maison de l'emploi et des services publics****Parvis Berthelot - 59510 - Hem****tel : 03 59 51 15 06****[www.adilnpsc.fr](http://www.adilnpsc.fr)**

avant



après



## ET SI VOUS ISOLIEZ MIEUX VOTRE LOGEMENT ?

LUTTER CONTRE LES PERTES DE CHALEUR ET LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, AMÉLIORER LES PERFORMANCES DU LOGEMENT SONT QUELQUES-UNS DES OBJECTIFS, AUX ENJEUX MAJEURS, DE PLUSIEURS DISPOSITIFS PROPOSÉS PAR LA VILLE EN PARTENARIAT AVEC L'ESPACE INFO ENERGIE, L'ADEME ET LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE. IL S'AGIT DE LA BALADE THERMIQUE, DE LA RÉALISATION ET DE LA REMISE DE CLICHÉS THERMIQUES OU DE LA CONFÉRENCE « PENSER SON PROJET DE RÉNOVATION ».

### LA BALADE THERMIQUE

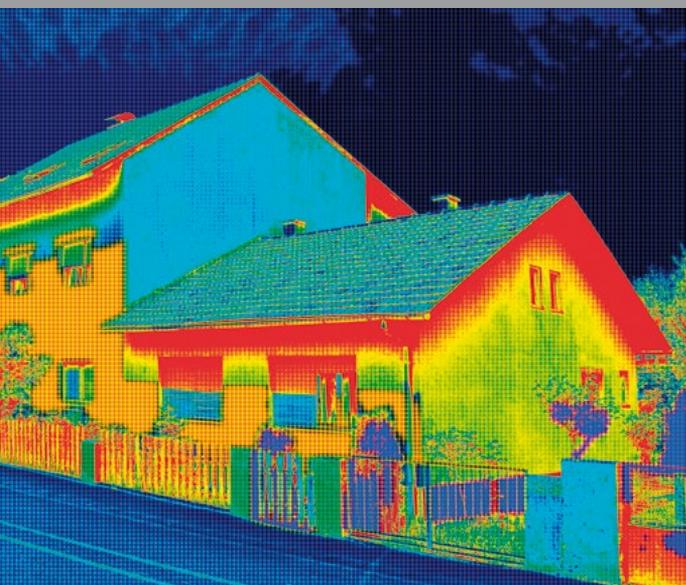


La première édition réalisée le 12 janvier 2018 a été un franc succès. Une nouvelle opération est organisée le 1<sup>er</sup> février 2019 (inscriptions à partir du 2 janvier), plus spécifiquement ciblée sur les quartiers Saint-Pierre et Mackellerie. L'enjeu est important. Lors de cette balade, accompagné par un conseiller info énergie, muni d'une caméra thermique, vous allez repérer les pertes de chaleur que peut subir votre habitation. Cette méthode conviviale permet d'engager une discussion sur la performance énergétique des bâtiments et les travaux de rénovation. C'est une occasion exceptionnelle de bénéficier de conseils personnalisés et d'un accompagnement gratuit de l'Espace Info Energie sur les démarches d'amélioration de l'habitat.

**Vendredi 1<sup>er</sup> février à 18h, maison de la Mackellerie, 6 rue de Valmy.**

**Inscription obligatoire à partir du 2 janvier :  
Maison de l'habitat durable de Lille, 03 59 00 03 59.**

### LA REMISE DES CLICHÉS THERMIQUES



Certains d'entre vous se sont inscrits au dispositif « remise des clichés thermiques » leur permettant de recevoir la visite d'un conseiller info énergie. Celui-ci a pris des photos à l'aide d'une caméra infrarouge, passant au crible votre façade et recherchant d'où pouvait s'échapper la chaleur de l'habitation. La remise des clichés sera l'occasion d'échanger sur les solutions possibles pour limiter les fuites et économiser l'énergie. Le conseiller peut vous éclairer sur les mesures à mettre en œuvre notamment en termes d'étanchéité à l'air, d'isolation ou d'aération.

**Vendredi 26 avril à 18h30, Hôtel de ville, salle des services techniques pour les personnes qui se sont inscrites au dispositif.**



## LA CONFÉRENCE « PENSER MON PROJET DE RÉNOVATION »



**A**vant de vous lancer dans les travaux, vous souhaitez procéder à une évaluation de votre logement ? Au cours de cette animation, votre conseiller info-énergie attire votre attention sur les différents aspects sur lesquels s'arrêter pour analyser l'existant : qualité architecturale, procédé constructif, utilisation/agencement de l'espace intérieur, énergie, pathologies... Pour ne rien oublier au moment de la réalisation de votre projet, votre conseiller info-énergie vous propose de détailler avec vous toutes les étapes d'une rénovation : réflexion sur les travaux, mise en œuvre, démarches administratives et financement.

**Vendredi 14 juin à 18h30, Hôtel de ville, services techniques de la mairie. Inscription indispensable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019.**

## RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

**La municipalité va effectuer une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle mais la procédure est longue.**

**D**es habitants de la commune, constatant, notamment, des fissures sur leur habitation, s'inquiètent de savoir si l'état de catastrophe naturelle a été reconnu à Croix. Il y a une forte probabilité que ces dommages résultent de la nature des sols. Quoiqu'il en soit, la procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est longue. Elle implique, initialement, que les personnes concernées déclarent le sinistre à leur assureur et à la mairie. Le maire transmet ensuite une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au préfet. La procédure suit son cours jusqu'à la publication éventuelle d'un arrêté interministériel au journal officiel suivie d'un estimatif des dégâts.

**Les administrés potentiellement concernés doivent donc impérativement déclarer leur sinistre à leur assureur et en mairie.**



## DE L'HABITAT INCLUSIF EN CENTRE-VILLE



« Le square » est l'immeuble, construit à l'angle des rues Holden et Perrin. Il comprend 61 logements, proposant accession à la propriété, location privée et habitat social. Côté logements sociaux, quinze appartements (quatorze T2 et un T1) ont été achetés par l'association des Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing. Ils seront habités par des personnes présentant des déficiences intellectuelles, la plupart travaillant à l'ESAT de Rocheville, situé rue Vauban.

Il s'agit d'habitat inclusif, destiné à satisfaire les besoins d'insertion et favoriser l'autonomie des locataires. L'unité ALPHHA des Papillons blancs, association familiale, accompagne ces derniers au quotidien.

L'ensemble immobilier sera occupé dans le courant du premier semestre 2019.



Il est encore temps de participer à l'enquête publique PLU 2. Vous avez jusqu'au 11 janvier pour faire part de vos remarques.

Toutes les observations seront consignées dans le registre de l'enquête publique et traitées par une commission d'enquête indépendante, chargée d'analyser le projet PLU2. A l'issue de la consultation, cette commission rendra son avis au Conseil métropolitain sur le projet PLU2.

### **L'intégralité du projet est consultable :**

En ligne sur [www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL](http://www.registre-numerique.fr/PLU2-MEL)

Dans les 11 lieux d'enquête de la métropole, en mairie de Lys lez Lannoy en ce qui concerne Croix. Au siège de l'enquête publique situé à la Métropole Européenne de Lille, 1 rue du Ballon à Lille.

La deuxième permanence du commissaire enquêteur à Croix se tiendra le mercredi 9 janvier de 14h à 17h.





## « LES INTERGÉNÉREUX »

**L**e programme de solidarité intergénérationnelle « Les Intergénéreux » est renouvelé pour la cinquième année consécutive à Croix. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat conclu entre la Ville, le CCAS et l'antenne Lille Métropole de l'association Unis-Cité. Cette action consiste en la mobilisation de jeunes volontaires âgés de 16 à 25 ans qui rendent visite, une fois par semaine, au domicile des personnes âgées croisiennes les plus fragiles afin de lutter contre leur isolement. Anaïs (22 ans) et Sullivan (16 ans), font partie des 16 jeunes qui effectueront ce programme sur la métropole lilloise. Cinq foyers croisiens bénéficient de leur visite et de leur bonne humeur jusqu'en juin 2019. Anaïs est une jeune maman qui aime prendre soin des autres. Elle s'occupe de son frère en situation de handicap et de sa grand-mère. Elle concilie vie professionnelle et vie personnelle, tout en

apportant sa joie de vivre aux personnes âgées. Sullivan a, lui, mis entre parenthèses son contrat d'apprentissage en pâtisserie.

Tous les deux ont suivi une formation spécifique à l'accompagnement des seniors : premiers secours, connaissance du savoir-être avec les personnes âgées et notions des pathologies et déficits cognitifs. Fatma Siab, la référente gérontologique du CCAS, leur prodigue de précieux conseils. Amandine Teys, la coordinatrice du projet chez Unis-Cité, les a formés aux cinq axes du projet : bien vivre dans la joie, ensemble, dans le monde d'aujourd'hui, dans sa ville et chez soi dans un logement adapté et leur a fait réviser les jeux de société. Cette activité a commencé mi-novembre. Les jeunes seront accompagnés par le CCAS et l'association Unis-Cité durant tout leur service civique.

## DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES

**M**ême à l'ère du numérique, le dictionnaire est un document important. Afin de permettre aux plus jeunes de l'appréhender facilement, ce sont, depuis deux ans, tous les élèves de CM1 des écoles publiques et privées qui le reçoivent. Auparavant, le dictionnaire était distribué aux élèves de CM2 en juin avant leur entrée au collège. Désormais, avec cette diffusion assurée de novembre à début décembre auprès des CM1, les enfants, accompagnés par leurs enseignants ont désormais deux ans pour l'exploiter et se l'approprier.



**L'** Iris Club de Croix Football est sous les feux de l'actualité. En parallèle d'un beau parcours en championnat, il reste en lice pour la coupe de France et donne rendez-vous le 5 janvier pour les 32<sup>e</sup> de finale.

Un but de Mihoubi à la 94<sup>e</sup> minute lors du 7<sup>e</sup> tour pour éliminer le Paris FC, club de ligue 2... Une victoire aux tirs au but ( 3-2 après une parité au score 2-2 à la fin du temps réglementaire) grâce notamment à Clément Pétrel, le gardien qui dévie le dernier tir (après avoir dévié un pénalty dans le cours du jeu ) pour éliminer Boulogne, club de National 1.... Les Croisiens aiment les scénarios à suspens et se sont familiarisés avec les exploits.

Ce n'est pas la première fois que la formation croisienne arrive à ce stade de la compétition (c'est même la 5<sup>e</sup> en 7 ans, 2 fois en 16<sup>e</sup> et 1 fois en 8<sup>e</sup>), c'est la première fois qu'elle atteint ce niveau après avoir éliminé des clubs professionnels. C'est le travail d'un travail de longue haleine, d'une belle cohésion d'équipe et d'un engagement total. Le tirage a été plus clément pour l'étape suivante en permettant aux protégés de Patrice Weynants de rencontrer à domicile, au stade Seigneur, le 5 janvier, une équipe vosgienne de N3, Raon l'Etape. L'aventure continue !



Victoire aux tirs au but, samedi 8 décembre contre Boulogne. Photo Yannick Coppins, VDN.



Victoire à la 94<sup>e</sup> minute contre le Paris FC le 16 novembre. Photo François Flourens, VDN.

## ACCUEILS DE LOISIRS

Inscriptions jusqu'au 12 janvier.

**CENTRES DE LOISIRS DE FÉVRIER**  
(du 11 au 22 février)

Inscriptions du 27 février au 9 mars.

**CENTRES DE LOISIRS DE PRINTEMPS**  
(du 8 au 19 avril)

## SCOLAIRES

**PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES DE CROIX**

à partir du 13 février.  
En ligne sur espace-citoyens  
ou au pôle Education, 2 rue Déjardin.

### ► Samedi 12 janvier OÙ SE DÉBARRASSER DE SON SAPIN ?

La ville vous propose une collecte des sapins, dépouillés de leurs décorations, le samedi 12 janvier 2019. Rendez-vous de 8h30 à 11h30 sur les sites suivants : rue Louis Brodel, sur le parking à l'angle des rues Courbet et Duthoit, Place de la République, parking allée des tilleuls et de 13h à 17 h : sur la zone technique des Jardins Mallet-Stevens (avenue W Churchill), place Charcot (rue Balzac), sur le parking à l'angle des rues Seigneur et Raspail et Place de la Liberté.

Une seconde vie sera ainsi donnée aux arbres grâce au compostage. Ne les abandonnez pas sur la voie publique !



### ► 17 janvier → 23 février RECENSEMENT

Dans toutes les communes de 10 000 habitants et plus, une partie de la population est concernée par le recensement. 815 logements (tirés au sort) sont recensés cette année. La commune a la charge de l'organisation du recensement et de la gestion des 5 agents recenseurs.

Ces derniers se présenteront au domicile des personnes concernées entre le 17 janvier et le 23 février. Ils seront munis d'une carte officielle comportant leur photo et la signature du maire.

### ► Lundi 14 janvier à 18h REMISE DES PANIERS GARNIS

L'animation commerciale des cinq marchés d'approvisionnement qui a eu lieu du 4 au 9 décembre a été l'occasion de désigner, par tirage au sort, 40 gagnants de paniers garnis de fruits de saison et diverses douceurs, offerts par les commerçants non sédentaires des marchés de Croix.

La remise de ces lots est prévue le lundi 14 janvier à 18 h salle Dedecker.



### ► Jeudi 7 février à 8h30 LE PETIT DÉJEUNER DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

L'opération est habituelle. Chaque année, Valérie SIX, Première Adjointe reçoit quelques-uns des créateurs d'entreprises récemment installés sur la commune, autour d'un petit-déjeuner.

C'est l'occasion, pour chacun, de prendre la parole pour partager son retour d'expérience, présenter son savoir-faire ou recevoir des informations. Si vous êtes chef d'entreprise, gérant, associé, commerçant, artisan, auto-entrepreneur récemment installé, **faites-vous connaître auprès du service économique pour participer à cette opération au 03 20 28 52 15.**



► **Samedi 27 avril**  
**CÉRÉMONIE DES JUBILAIRES**

Régis Cauche, Maire de Croix et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir, à l'occasion d'une cérémonie organisée le Samedi 27 Avril 2019, les couples croisiens qui souhaitent célébrer leur 50<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup>, 65<sup>e</sup> ou 70<sup>e</sup> anniversaire de mariage (années de mariage 1969, 1959, 1954, 1949).

Les couples intéressés sont invités à se présenter directement au Service de l'Administration Générale (bâtiment de plain-pied situé à droite du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville), munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité. Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 23 mars 2019.



► **REJOIGNEZ LE SALON DE L'ARTISANAT ET DES CRÉATEURS 2019**

Le prochain salon (3<sup>e</sup> édition) se déroulera les Samedi 16 et dimanche 17 mars 2019 (salle G.Dedecker). Si, en tant qu'exposant, créateur ou artiste, vous souhaitez y participer, vous pouvez encore vous inscrire auprès du service Culture/Animation à l'adresse : reservation@ville-croix.fr



► **ON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR LA LECTURE**

Le service Education de la mairie recherche des retraités bénévoles qui liraient des histoires aux enfants pendant le temps du midi (11h45 - 13h15) ou pendant les accueils du soir (17h15 - 18h15).

Vous aimez les enfants et vous aimez lire ?  
Vous êtes retraité et souhaitez donner un peu de temps aux autres ?

Cette annonce est pour faite pour vous !

Nous recherchons des bénévoles pour lire des histoires à un groupe de 6 à 8 enfants, dans leur école les lundis, mardis, jeudis ou vendredis de 11h45 - 13h15 ou de 17h15 - 18h15.

Cette action est organisée par la commune en partenariat avec la Ligue de l'enseignement. 3 fois dans l'année, les lecteurs sont invités à participer à des formations (une demi-journée en règle générale) sur des thèmes variés en lien avec la lecture

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Pôle Education par téléphone au 03.20.28.56.12 ou par mail à celinebrien@ville-croix.fr



► **INFORMATION**  
**STATIONNEMENT ZONE BLEUE**

Les riverains détenteurs d'une vignette « Pass résident » 2018 (valable jusqu'au 31 janvier 2019) sont informés personnellement par courrier des conditions de renouvellement de leur vignette pour l'année 2019.

Pour toute question éventuelle :

03 20 28 57 16 (Accueil - Instances)

## SPECTACLES DE MARIONNETTES

Par le théâtre Mariska

« 1, 2, 3 EN CIRQUE ! »  
Mercredi 9 janvier

« MONSIEUR CARNAVAL »  
Mardi 12 et mercredi 13 février

« UN SI JOLI CONTE »  
Mardi 19 et mercredi 20 février

séances à 10h30 et 14h



5 €

dès 2 ans

<https://mariska.fr>  
Théâtre Mariska

03 20 79 47 03

contact@mariska.fr

## COLLECTES DE SANG

Par l'Amicale pour le  
Don du Sang Bénévole de Croix

Vendredi 18 janvier  
de 10h à 13h et de 15h à 19h

Samedi 16 février  
de 8h30 à 12h30

Samedi 23 février  
de 14h à 18h



Samedi 12 janvier à 11h  
PIÈCE DE THÉÂTRE « CHAT CHAT »  
Par la Cie « Zapoi »



6 €

dès 1 an

03 20 26 26 84

www.lamanivelle.info@orange.fr

Samedi 26 janvier de 21h à 2h  
BAL 3 DANSES : TANGO, ROCK ET SALSA  
par l'Amicale pour le Don du Sang Bénévole de Croix



10 €

03 20 26 67 53

tango.tango@free.fr

Samedi 2 février à 20h30  
et dimanche 3 février à 15h30  
THÉÂTRE « OUVERT JOUR ET NUIT »  
par (la parenthèse)théâtre

12 €  
10 €

parenthesetheatre@gmail.com

Mardi 5 février de 14h30 à 16h  
CAFÉ-PARTAGE  
POUR LES AIDANTS FAMILIAUX



gratuit



03 20 28 63 81

Samedi 9 février à 17h  
PIÈCE DE THÉÂTRE « SIMONE IS NOT DEAD »  
par la Cie « de fil et d'os »



8 €  
5 €

dès 7 ans

03 20 26 26 84

www.lamanivelle.info@orange.fr

Dimanche 24 février à 15h  
SPECTACLE DES AÎNÉS :  
REVUE-CABARET « CHAMPAGNE »  
par la production « Métronome »

Offert aux aînés croisiens et à leur famille  
Billets à retirer à l'accueil de la mairie  
Informations au service Culture : 03 20 28 52 17



gratuit



Jeudi 28 février à 20h30  
CONCERT DE BLUES - ELECTRIC BLUES TRIO



03 20 72 42 12

Cette page permet aux différentes sensibilités politiques de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix et dans le respect des personnes, sous leur seule responsabilité. La rédaction du magazine n'intervient, en aucun cas, dans le contenu du texte de l'auteur.

## LIBRE EXPRESSION



La solidarité n'est pas un vain mot à Croix. Elle s'exprime, tout au long de l'année grâce à de nombreuses actions menées dans les écoles, les associations, les clubs de sports autour de la santé ou de l'aide aux personnes en difficulté. Elle s'appuie et s'exprime grâce à des associations ou organisations totalement dédiées à cette cause. Le Centre Communal d'Action Sociale agit à travers la commission de secours, les logements d'urgence, le suivi par des assistantes sociales, la remise de chèques ou de colis de Noël... L'équipe municipale, toute entière, au travers de ses différentes initiatives, y est sensible et y contribue. Elle est bien aidée en cela par les habitants. Notre effort est commun. Notre envie de « bien vivre ensemble » est partagée. Soyons en fiers.

En ce début d'année, je présente, au nom de toute l'équipe municipale, à tous les Croisiens, les vœux les meilleurs. Puisse cette année être encore plus solidaire !

**Georges Lecomte, Adjoint délégué aux affaires sociales, au logement et à la santé**



Les derniers événements au niveau national ont exprimé un ras le bol autour de la fiscalité trop lourde et tous azimuts, de la réglementation contraignante permanente. Au niveau local, à chaque fois que notre groupe « Croix Pour tous » a déposé plusieurs amendements pour des baisses d'impôts substantielles, compatibles avec nos finances, la majorité municipale a voté contre au détriment du pouvoir d'achat des Croisiens. Ce sont les mêmes élus, affiliés à des partis d'opposition qui réclament des baisses d'impôts et qui au niveau local font le contraire. Au niveau Municipal, à chaque fois que loi invente une nouvelle taxe, la majorité l'applique ; par exemple la taxe sur les enseignes dont la rentabilité est faible mais « empoisonne » nos artisans et commerçants à travers des contraintes ad-

ministratives déclaratives ; Georges Pompidou déclarait avec son bon « sens paysan » à l'un de ses Ministres : « arrêtez d'emmerder les Français » Je dirai « arrêtons « d'emmerder » les croisiens » En ce début d'année le groupe « Croix pour tous » vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

**André Hibon, Conseiller Métropolitain, Conseiller Municipal  
Président du Groupe Croix pour Tous - [andre.hibon@ville-croix.fr](mailto:andre.hibon@ville-croix.fr)**



Nous tenons en ce mois de janvier à vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2019 que nous souhaitons pleine de réussite pour tous les croisiens et plus particulièrement pour les écoliers de la ville. Ceci nous permet de revenir sur le projet de transformation de l'école Jean Zay pour lequel la municipalité prévoyait de déplacer les classes pendant la durée des travaux dès février 2019. Nous avons été sollicités par les parents d'élèves inquiets de l'organisation de cette délocalisation et avons appuyé leurs revendications auprès de la majorité. L'organisation du chantier a finalement été revue et ce n'est qu'à la rentrée de septembre 2019 que les élèves seront installés temporairement dans d'autres locaux, et pour une durée moindre. Cela laisse plus de

temps aux familles, aux enseignants et à la ville de s'organiser au mieux pour perturber le moins possible la scolarité des élèves.

Être à l'écoute des citoyens, c'est là le rôle d'une opposition efficace.

**Mario Califano - Le groupe Rassembler Croix**



VISITEZ NOTRE STOCK CHOIX FABULEUX DE SOLS PLASTIQUES, MOQUETTES ET PARQUETS

**PVS TAPIS**

Le Grand Spécialiste des revêtements de sols

**SOLS PLASTIQUES  
MOQUETTES  
PARQUETS**

Moins cher !

684, avenue des Nations Unies  
59100 ROUBAIX (Pont St Vincent)

☎ **03 20 70 33 75**  
Fax : 03 20 24 27 95  
E-mail : pvsstapis@orange.fr

PARTENAIRE

**GRDF**

**frisquet**

**VIESSMANN**  
climat d'innovation

EN TOUTE CONFIANCE

**LOCUFIER**  
ENERGIES

Plombier-chauffagiste  
depuis 1902

Contactez Isabelle au  
**03 20 26 95 42**  
34, rue Jean Jaurès à Croix

**Métropole AUDITION**  
le confident de votre oreille



Retrouvez le plaisir d'entendre

Hélène ROGER  
20 ans d'expérience  
Prêt & Devis

Solution auditive adaptée à vos besoins  
Ecoute et conseil personnalisé



35 rue Jean Jaurès - 59170 CROIX - Tél 03 20 72 49 76  
[www.metropole-audition.fr](http://www.metropole-audition.fr)



Votre publicité dans le magazine **Vivre à Croix**



Votre contact : Isabelle Heyvang  
**03 20 68 92 98**  
E-mail : [cutile@nordnet.fr](mailto:cutile@nordnet.fr)

**cutile**

[www.cutile.fr](http://www.cutile.fr)

**Ambulance Bruno**  
Transports assis couché, (HDT - HL - HO)

Effacité  
Rapidité  
Sécurité

**URGENCES 24H/24 7J/7**



6, rue LAVOISIER  
59170 CROIX  
Tél. : 03 20 02 34 18  
Fax : 03 20 02 34 18

Croix - Wasquehal - Roubaix - Mouvaux - Tourcoing - Lille et toutes régions



**petits-fils**  
services aux grands-parents

## Réseau national d'aide à domicile

AIDE AUX REPAS

GARDE DE NUIT

AIDE À L'AUTONOMIE



18, résidence Flandre - 59170 Croix

03 66 06 00 10

[www.petits-fils.com](http://www.petits-fils.com)

UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE  
à votre service



SAV agréé

e.i.m. leblanc

Ferrolli

CHAPPEE

frisquet

Partenaires :

Saunier Duval  
Toujours à vos côtés

Unical

De Dietrich

Vaillant

Chaffoteaux

RIELLO

VIESSMANN  
climate of innovator

deville  
thermique

atlantic

WOLF

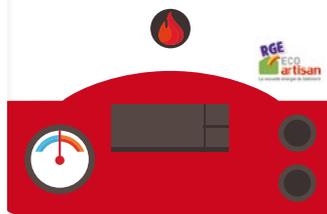
**A  
C  
D** CTIF  
CHAUFFAGE  
EPANNAGE

ENTRETIEN REMPLACEMENT CHAUDIÈRE

36 rue de Tourcoing 59290 Wasquehal

Tél : 03 20 46 04 04 Fax : 03 20 36 96 20

✉ : a.c.d@nordnet.fr



SHOWROOM  
NOTRE SALLE D'EXPOSITION  
Pouvoir choisir votre future chaudière



NOTRE STOCK  
Des milliers de pièces disponibles

